



Extrait de délibération

Identifiant
2018-10-09

Comité syndical 15 octobre 2018 – Parthenay

L'An Deux Mille dix huit le quinze octobre à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.
M Jean-Claude Guérin a été désigné secrétaire de séance.

Date de la convocation : 9 octobre 2018
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants
Présents : 18 titulaires / 1 suppléant
Absents, excusés : 13 titulaires / 30 suppléants
Votants : 19

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	BIRONNEAU Pascal, FOUILLET Olivier, NOLOT Monique	COIFFARD Jean-François,		
Parthenay-Gâtine	ALBERT Philippe, BELY Françoise, BOUCHER Hervé-Loïc, BRESCIA Nathalie, CUBAUD Olivier, DIEUMEGARD Claude, GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude, LARGEAU Béatrice,	BERGEON Patrice, DUFOUR Jean-Paul, GILBERT Véronique, ROUVREAU Laurent → De TALHOUET ROY Hervé	CLEMENT Guillaume	
Val de Gâtine	BOUJU Gilles, CANTET Jean-Paul, CHAUSSEY Francine, MINEAU Nadine, OLIVIER Pascal, RIMBEAU Jean-Pierre	BARANGER Johann, BASTY Jean-Pierre, DOUTEAU Patrice, EVRARD Elisabeth, GUERIT Jean-Philippe, LEMAITRE Thierry, MORIN Joël,		

Candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt 2018 : Atlas de la Biodiversité Communale.

L'Agence Française pour la Biodiversité a lancé un appel à manifestation d'intérêt à destination des communes et structures intercommunales en vue d'engager une démarche d'Atlas de Biodiversité Communale (ABC).

Un ABC permet à une **collectivité locale de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel** : en plus d'inventaires naturalistes, la démarche inclut également la sensibilisation et la mobilisation des élus et citoyens et la définition de recommandations de gestion ou de valorisation de la biodiversité.

L'objectif d'un tel travail est d'identifier les **enjeux de biodiversité du territoire et d'aider la collectivité à agir en les intégrant dans ses actions et stratégies d'aménagement.**

En cohérence avec la démarche d'élaboration du Parc naturel régional de Gâtine poitevine, ce projet doit permettre d'atteindre les objectifs suivants :

- **acquérir une information** naturaliste complète et synthétique, notamment cartographique, sur la biodiversité du territoire concerné,
- **favoriser la compréhension et l'appropriation des enjeux de la biodiversité** du territoire par les élu(e)s, les équipes techniques, les acteurs locaux et habitants,
- **impliquer les acteurs locaux** pour leur permettre d'améliorer la gestion des espaces publics ou privés de leur territoire
- **Intégrer les aspects socio-économiques** en identifiant les activités et leurs impacts positifs et/ou négatifs sur la biodiversité.

Ces objectifs, adaptés au contexte du Pays de servront de fils conducteurs à la réalisation de cette démarche :

- Mener pour la première fois une réflexion globale et cohérente par un inventaire de la biodiversité à l'échelle de l'ensemble du Pays de Gâtine
- Permettre la valorisation et l'appropriation par les acteurs des données existantes et à venir sur la biodiversité du territoire
- Responsabiliser les collectivités locales quant aux enjeux de biodiversité propres à leur territoire
- Sensibiliser les habitants aux enjeux de la biodiversité remarquable comme ordinaire et initier, voire développer, leur pouvoir d'agir
- Intégrer cette démarche au projet de PNR pour s'assurer de la prise en compte des aspects socio-économiques et de leurs impacts sur la biodiversité.

Afin de formaliser le projet et de déposer un dossier de manifestation d'intérêt auprès de l'Agence Française pour la Biodiversité, le PETR a sollicité le CPIE de Gâtine Poitevine, Deux-Sèvres Nature Environnement et le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres pour construire un partenariat en vue de déposer une candidature commune.

Les dépenses éligibles pour cette démarche sont celles liées à la réalisation d'animations, d'études de terrain et l'élaboration de documents/supports pour rendre compte des résultats. L'aide accordée pourra couvrir 80% des dépenses engagées. Les 20% restant correspondent à l'autofinancement qui intègre également une partie de valorisation des dépenses du personnel permanent du Pays.

Les membres du Comité syndical autorisent le Président :

- **à déposer la candidature du PETR du Pays de Gâtine à l'appel à Manifestation d'Intérêt 2018 Atlas de la Biodiversité Communale,**
- **à construire ce projet avec les collectivités membres et les acteurs compétents dans ce domaine**
- **et à signer les documents relatifs à ce dossier.**

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD